



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Unité Départementale de la Somme
DIRECCTE des HAUTS DE FRANCE

ARRETE

Fixant la composition de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation du département de la Somme

La Responsable de l'Unité Départementale de la Somme de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi des Hauts-de-France

Vu le code du travail notamment ses articles L.2234-4 à 7 et R.2234-1 à 4 et D.2622-4

Vu l'arrêté interministériel du 13 mai 2019 portant nomination de Madame Laetitia CRETON, en qualité de Directrice régionale adjointe, responsable de l'unité départementale de la Somme de la DIRECCTE des Hauts-de-France à compter du 1^{er} juin 2019

Vu la décision de la Directrice de la DIRECCTE des Hauts-de-France en date du 14 février 2018 ayant arrêté les organisations syndicales pouvant désigner un membre au sein des observatoires départementaux d'analyse et d'appui au dialogue social du département au sens des articles L2234-4 et suivants du code du travail

Vu les désignations de leurs représentants effectuées par les organisations professionnelles interprofessionnelles ou multi professionnelles représentatives au niveau national et par les organisations syndicales considérées comme représentatives au titre des articles sus visés dans le département

ARRETE

Article 1^{er} : L'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation est composé, outre la responsable de l'unité départementale de la DIRECCTE ou de son suppléant, de la façon suivante :

- Au titre de la CPME :
Titulaire : Mme CAUCHOIS Marie-Hélène
- Au titre de la FNSEA :
Titulaire : M DROY Marc
- Au titre de L'U2P :
Titulaire : M LANGLET Alain
- Au titre de la FESAC
Titulaire : M CHEVALIER Patrice

- Au titre de l'UDES:
Titulaire : M KAUFFMAN Samuel
- Au titre de la CGT :
Titulaire : M. LEONARDI Freddy
- Au titre du MEDEF :
Titulaire : Mme ROUX Anne-Charlotte
- Au titre de la CFDT :
Titulaire : M ZUCCHI Jean-Michel
- Au titre de FO :
Titulaire : M LELEU Jean-Jacques
- Au titre de la CFTC :
Titulaire : M THEVENIAUD Philippe
- Au titre de la CFE-CGC :
Titulaire : M DERNONCOURT Didier
- Au titre de l'UNSA :
Titulaire : M HANNOIR Adrien

Article 2 : l'arrêté du 28 juin 2018 est **abrogé**.

Article 2 : La responsable de l'unité départementale de la Somme de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Somme.

Fait à AMIENS, le 12 novembre 2019

La Directrice Régionale Adjointe,
Responsable de l'Unité Départementale de
la Somme



Laetitia CRETON